

BULLETIN MUNICIPAL



INFORMATIONS

VIVAL

Suite au mail du 1^{er} août concernant la situation actuelle de l'enseigne VIVAL de Fresenneville et son devenir, envoyé par Monsieur Leleu Jean-Jacques, Maire, à destination de Monsieur le Directeur du groupe VIVAL-CASINO, un éclaircissement est fait. Le Directeur a confirmé que suite au départ en retraite de Mme DELCAMBRE le 25 mars dernier, le groupe a été amené à confier la gestion du magasin VIVAL à 2 couples de gérants intérimaires, qui ont assuré l'ouverture de celui-ci jusqu'au 15 juillet.

Depuis cette date, le magasin est malheureusement fermé provisoirement, faute de gérants titulaires et/ou intérimaires. En effet, ils rencontrent des difficultés pour recruter un couple de gérants.

Aussi, ils ont réfléchi à un changement de mode d'exploitation de ce magasin pour le transférer sur le réseau de la franchise.

2 dossiers n'ont pas pu aboutir suite à des refus de prêts bancaires dans les dossiers de leurs prospects.

Pour le moment, le magasin reste fermé.

Monsieur le Maire s'entretiendra avec le Directeur début septembre concernant l'évolution de la situation du VIVAL de Fresenneville et tiendra la population informée par la suite.

MAISON POUR TOUS

En septembre 2019, 2 dates de permanence pour les réservations de salles : **les 21 et 28 septembre**, de 11h30 à 12h30 à la MPT 09.71.04.12.13 ou 06.19.35.34.33.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Depuis le 2 septembre 2019, la mairie a repris ses horaires habituels :

Le lundi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

Le samedi de 9h00 à 12h00

Les permanences du Maire et des Adjointes, sur rendez-vous, reprendront également :

Mr Jean-Jacques LELEU, maire : le vendredi de 17h à 18h

Mme Sylviane BEURAIN, 1^{ère} adjointe : le mercredi de 17h à 18h

Mr Xavier TAVERNIER, 2^{ème} adjoint : le jeudi de 17h à 18h

Mme Diane BELPAUME, 3^{ème} adjointe : le mardi de 17h à 18h

Mr Jean-Marc ROGNON, 4^{ème} adjoint : le samedi de 10h à 11h

Mme Annie-Claude LEULIETTE, 5^{ème} adjointe : le lundi de 17h à 18h

RETRAITES DYNAMIQUES

Le paiement des cotisations pour 2019-2020 se fera **les 16 et 23 septembre 2019**, au foyer de la Maison Pour Tous de 14h30 à 16h00.

ACCA

L'Association Communale de Chasse Agréée de Fresenneville tiendra son Assemblée des chasseurs **le vendredi 13 septembre 2019, à 20h30**, à la Maison Pour Tous.

Ordre du jour : remise des cartes de chasse pour la saison 2019-2020.

BULLETIN MUNICIPAL



RAPPEL RENTREE SCOLAIRE 2019 / 2020

Horaires de l'école maternelle Jean
Moulin :

- matin : 8h35 - 11h55
- après-midi : 13h35 - 16h15

Horaires de l'école élémentaire Jean
Gaudier :

- matin : 8h15 - 11h45
- après-midi : 13h30 - 16h

Le centre périscolaire ouvre le matin à
7h et ferme le soir à 18h.

Les activités périscolaires sont
maintenues toute la semaine de 16h00
à 18h00 avec, **à partir du 16
septembre 2019** certaines activités
spécifiques comme l'informatique, le
jardin, le théâtre, la musique, le chant.

Pour le mercredi, les enfants peuvent
être accueillis dès 7h au centre
périscolaire. L'ALSH prendra le relais
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 avec
possibilité de cantine le midi.

RAMASSAGE DECHETS VERTS

Le ramassage des déchets a lieu de
façon hebdomadaire **le jeudi matin**.
Les déchets doivent être sortis la veille
au soir.

BIBLIOTHEQUE

A partir de septembre, la bibliothèque
sera ouverte :

- **le mardi de 15h30 à 17h00**
- **le jeudi de 17h00 à 18h00.**

VENTE DE TICKETS DE CANTINE

Lundi : 17H00 - 17H45
Mardi : 17H00 - 17H45
Jeudi: 17H00 - 18H00
Vendredi: 17h00 - **17h30**

Pas de vente pendant les vacances
scolaires

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens qui auront atteint l'âge
de 16 ans **entre le 1^{er} juillet et le 30
septembre 2019** devront se présenter
en mairie pendant cette période, munis
du livret de famille des parents et d'une
pièce d'identité, en vue de leur
recensement pour la Journée Défense et
Citoyenneté.

AIDE JURIDIQUE

En partenariat avec Maître Saintyves-
Renouard, avocate indépendante à
Abbeville en droit de la famille, des
personnes et du patrimoine, en droit
civil, en droit pénal ainsi qu'en droit des
affaires, la municipalité vous propose
des consultations gratuites en mairie,
sur RDV au 03.22.60.39.60.

Prochaine permanence le **samedi 14
septembre 2019 de 10h à 12h.**

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Vous trouverez au secrétariat de mairie
ou sur le site internet de la commune :
www.fressenneville.fr le calendrier des
animations prévues par les RAM du
Vimeu pour les trois prochains mois

COURS DE DANSE

Vous souhaitez dansez ou découvrir
cette activité ?

Mme Véronique Salé, professeure
diplômée, vous propose des cours
collectifs ou particuliers pour les
adultes et les enfants dès 6 ans.

Danses de salon, danse en ligne,
ouverture de bal pour votre mariage ou
tout autre événement, n'hésitez pas à la
contacter au **06 17 92 03 25**

Reprise des cours en septembre.



BULLETIN MUNICIPAL

ETAT CIVIL

Bien plus qu'une rubrique, l'Etat-Civil est un des rendez-vous incontournables dans chaque bulletin municipal.

Cette photographie de notre vie locale, avec ses joies et ses peines est depuis deux mois suspendue.

En effet, suite à la mise en place du Règlement Européen sur la Protection des Données, toute publication de données personnelles doit nécessairement faire l'objet d'un consentement préalable des personnes concernées, ou bien de leurs parents ou de leurs proches le cas échéant.

Dans cette logique et dans le respect de cette réglementation, la commune a choisi de suspendre, dans un premier temps (août, septembre) toute publication d'Etat-Civil (naissances, mariages, décès), tant sur le site internet que dans la presse municipale.

Cette publication reprendra une fois toutes les autorisations obtenues.

CCV : JOURNEE PETITE ENFANCE

La Communauté de Communes organise **le 7 septembre 2019**, de 10h à 17h, au gymnase du collège de Friville-Escarbotin, une journée de la petite enfance en partenariat avec la CAF de la Somme.

Le rendez-vous des tout-petits et des futurs parents ; retrouvez votre taille d'enfant avec la maison géante (atelier du futur papa, lecture, informations, échanges, éveil musical, animations, gestes de premiers secours)

3

L'affiche et le programme sont disponibles sur le site de la commune : www.fressenneville.fr et sur le site de la CCV : www.ccvimeu.fr

VIDE DRESSING

Cette manifestation organisée par le Fressenneillois consistera en un vide-dressing qui se fera dans la salle de la Maison pour Tous de la commune.

Vous pourrez vendre ou échanger les vêtements dont vous voulez vous séparer.

Une occasion de faire le vide dans votre armoire.

Exclusivement réservé à la vente de vêtements ou de linge de maison, cette première manifestation du genre dans les environs devrait attirer la foule des grands jours avec l'espoir pour les visiteurs de réaliser de bonnes affaires.

La location se fera par module de deux tables de 1,20 m soit 2,40 m disponibles au prix de 4€.

Horaires : de 10h à 17h suivi d'un repas « tradition » (kir, langue sauce piquante, dessert) dès 19h au prix de 12€

Réservations vente et (ou) repas auprès de Monsieur Jacky MOUILLARD au 07.71.15.93.53

THEATRE

La Compagnie de théâtre ALTUS de Feuquières-en-Vimeu, vous présente son spectacle 2019 « Monnaie » le samedi 14 septembre 2019, 20h30, salle du restaurant scolaire de Feuquières-en-Vimeu.

Entrée 5 €, gratuit pour les enfants.

Contacts 06.98.73.00.16 ou au 06.15.22.83.83

BAIE DE SOMME 3 VALLEES

Vous trouverez sur le site de la commune www.fressenneville.fr ou en mairie différentes affiches concernant les manifestations organisées par Baie de Somme 3 Vallées en septembre et octobre 2019 :

- les apéros du patrimoine
- c'est tout un art
- les concerts du parc

INITIATIVE EMPLOI JEUNE AVEC LA MFR D'YZENGREMER

Avec le soutien du Fonds Social Européen et la Région Hauts de France, la Maison Familiale et Rurale d'Yzengremer s'est engagée sur le dispositif Initiative Emploi Jeune permettant de faciliter l'intégration professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 30 ans, qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation en cours (NEET).

Ce dispositif gratuit apporte un accompagnement individualisé pour aider les jeunes dans leurs recherches d'emploi, souhaits de formation par le biais de l'apprentissage ou formation courte ou encore de réorientation professionnelle et découverte des métiers.

Renseignements sur le site de la mairie www.fressenneville.fr ou auprès de la MFR d'Yzengremer au 03.22.30.01.14
Référente IEJ : Madame ROIX Céline au 06.20.21.37.64

SERVICE DE GARDE

Infirmières :

08 / 09 : Mmes PAUCHET et BONHOMME au 03.22.24.20.20

15 / 09 : Mme LEPHAY au 03.22.60.74.14

22 / 09 : Mme LEFORT au 03.22.60.80.31

29 / 09 : Mme DAVERGNE au 03.22.30.46.06

FESTIVITÉS

Du 6 au 15/09 : tournoi open de tennis

Le samedi 21/09 : portes ouvertes club de handball

COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION DE FRESSENNEVILLE

Il faut attendre la Libération de Paris le 25 août 1944 pour qu'un espoir de libération grandisse sur le Vimeu. Les jours suivants, cet espoir se concrétise. Le 30 août 1944, la 2^e division blindée britannique est aux abords de la ville d'Amiens. C'est finalement le 02 septembre 1944, que notre commune est libérée.

75 ans après cette date, nous n'oublions pas les sacrifices de certains pour notre liberté actuelle.

Le cortège rassemblé sur le parvis de la mairie s'est rendu ce lundi 2 septembre au Monument aux Morts pour rendre hommage aux héros de la Guerre.

La cérémonie s'est clôturée par un vin d'honneur et le pain pâté pinard où les participants ont pu partager des détails sur les événements de cette journée ancrée dans notre histoire commune.

